

LA RUE DES CARMES EST PIETONNE !

La piétonisation de la rue des Carmes avance, c'est le moins qu'on puisse dire, aujourd'hui que les derniers pavés sont posés. Rappelons que c'est le résultat d'une mobilisation sans précédent de la population, des militants associatifs, de commerçants, relayée auprès du Maire par l'Opposition Municipale qui ont permis ce résultat ; Dominique LEBRUN était intervenu à ce sujet au nom des élus communistes pour la première fois à ce sujet en octobre 2008.

La piétonisation acquise, l'avenir de la rue reste entier et suspendu à l'alignement ou non de la rue dans sa partie est. Les multiples avis des diverses commissions patrimoniales et l'enquête publique de l'an dernier, qui a conclu à l'inutilité de l'élargissement de la rue n'ont pas eu raison du Maire : celui-ci a décidé d'ouvrir une 2ème enquête publique, via la SEMDO, qui a aujourd'hui en charge de mener jusqu'au bout l'aménagement de la rue. La SEMDO, Société d'Economie Mixte pour le Développement Orléanais, société créée par la ville et présidée par l'adjoint à l'urbanisme Olivier CARRE, et société qui a été la seule à répondre à l'appel d'offres d'aménagement de la rue des Carmes...

UNE NOUVELLE ENQUETE PUBLIQUE

La seconde enquête publique est donc ouverte, du 15 novembre au 17 décembre, et c'est la préfet qui prendra la décision ou non d'aligner la rue en début d'année mais ce dernier pourra s'affranchir des avis émis au nom de l'« intérêt général », c'est à dire celui du Maire !(mais la réponse pourrait attendre les échéances électorales de 2012 où Serge GROUARD est candidat comme député sur la circonscription qui comprend le quartier des Carmes). Une fois la décision prise la SEMDO a l'autorisation d'exproprier tout ce qui est nécessaire à l'alignement et qui n'est pas encore acquis par la ville. Rappelons que l'alignement consiste à élargir la rue de 3m sur 111m du numéro 45 à 77 pour un coût de plus de 60 millions.

Suite au verso

Le Conseiller Municipal Dominique LEBRUN tiendra une permanence samedi 19 novembre de 10h à midi à la mairie de proximité, Place de la République ; Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec lui pour un autre jour en appelant le 06 50 49 38 93.

UNE SITUATION NOUVELLE

Nous sommes donc aujourd'hui dans une nouvelle phase, où nombre d'habitants et de commerçants aimeraient bien être enfin fixés sur leur sort, et alors que les bâtiments acquis par la ville, dont beaucoup ne sont plus reloués, se détériorent. La mairie pense que le temps joue pour elle. Elle a acquis les $\frac{3}{4}$ des bâtiments et les rails du tram sont posés, donnant une idée de la largeur qui restera quand celui-ci passera, d'autant plus que l'Agglo a toujours refusé d'étudier la solution de la voie unique. La mairie joue aussi sur le sujet sensible des livraisons qui ne pourraient plus se faire, alors que le chariotage manuel et électrique existe aujourd'hui dans bien des villes qui sont dans la même situation et que le tramfret est aujourd'hui à l'essai à Paris et dans d'autres villes : un tram qui part d'une plateforme de chargement pour assurer les livraisons, aux commerçants et aux particuliers dans les rues du centre ville desservies par le tram, évitant à celles-ci d'être encombrées par les véhicules de livraison, une solution d'avenir qui réduit la circulation et la pollution.

LE MAINTIEN DE LA RUE DANS SA LARGEUR ACTUELLE RESISTER T'ELLE AU PASSAGE DU TRAM ?

C'est bien la question du jour, et c'est bien pour ça aussi que la mairie prend son temps aujourd'hui. Le choix de faire passer le tram en centre ville est un atout pour le centre ville et la vitalité de son commerce, notamment pour les rues sur son passage, à fortiori. De toute évidence le passage du tram va profondément modifier la fréquentation de la rue. La largeur actuelle de la rue suffira t'elle à absorber le public espéré ? Mais nous craignons toujours que l'élargissement serve à défigurer le quartier avec des bâtiments qui ne s'intègrent pas à l'histoire du quartier, des magasins franchisés et standardisés, des loyers bien plus chers , en clair un quartier populaire transformé en quartier pour classes plus aisées. Et que dire des gens et des commerces qui seront de force expulsés et devront aller voir ailleurs.

Les communistes encouragent vivement la population à donner leur avis, à l'occasion des rencontres avec les élus et lors de l'enquête publique du 15 novembre au 17 décembre de 8h à 17h30 (le samedi de 9h à 12h) à la mairie d'Orléans place de l'Etape.

Pour sa part le Conseiller Municipal Dominique LEBRUN tiendra une permanence samedi 19 novembre de 10h à midi à la mairie de proximité, Place de la République ; Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec lui pour un autre jour en appelant le 06 50 49 38 93.

PCF Orléans, novembre 2011